

Le CA a décidé la mise en place de la charte suivante, qui engage les joueurs et parents des jeunes joueurs.

Tout regroupement d'individus liés par une même motivation (le basket), implique l'établissement de règles, afin que chacun puisse s'épanouir dans un esprit de respect mutuel et d'union vers le développement personnel et celui de l'association et de son image.

ADHESION

L'adhésion à l'association du **LMBC** engage le licencié (et ses parents s'il est mineur) à respecter la présente charte et à participer activement à la vie du club.

Le paiement de la cotisation est obligatoire à l'adhésion.

LES JOUEURS

Entraînement :

Chaque joueur est tenu de participer aux entraînements. Celui-ci commence lorsque l'entraîneur est effectivement présent dans la salle : il importe donc que les parents qui viennent conduire les jeunes s'assurent de sa présence.

Locaux :

Par respect pour les locaux, il convient d'utiliser une paire de baskets strictement réservée pour son utilisation en salle. Par mesure d'hygiène, il est souhaitable que chacun ait des affaires pour se changer, des douches étant à disposition.

Retard – absence

Le respect des autres adhérents ne permet de tolérer aucun retard ou absence injustifiée. En cas de problème, il vous appartient de prévenir votre entraîneur qui vous communiquera ses coordonnées.

Image:

L'image du club dépend du comportement de chaque joueur en tout instant :

- sur le terrain : vis à vis des officiels, des adversaires, des partenaires, dirigeants ou autres;
- en jeu : toute contestation par rapport à son environnement club (dirigeant, entraîneur) ou aux arbitres, avec ou sans faute technique, entraîne une suspension de compétition d'une durée proportionnelle à la gravité du comportement.

Toute faute technique au-delà de la première, sera sanctionnée

- **d'une suspension fixée par le Comité Directeur et notifié par lettre signée du président.**
- **l'amende infligée par le Comité ou la Ligue sera à la charge du joueur**

Plus généralement : toute dégradation volontaire ou vol exclut irrémédiablement le responsable, après remboursement des dégâts.

Vie du club :

Un joueur a des devoirs non seulement par rapport à son équipe mais aussi par rapport au club dans son ensemble et doit donc s'intéresser aux autres tâches qui lui permettent sa propre pratique : arbitrer, entraîner, tenir une feuille de match ou chronométrer.

Une formation aux tâches de marqueur chronométreur sera organisée en début de saison pour tous les jeunes des catégories benjamins à cadets. Ils auront obligation d'assumer 3 tables de marque dans la saison lors d'un match qui précède leur propre match à domicile. Le calendrier sera établi avec les entraîneurs.

Le non respect de cette obligation sera sanctionné d'une suspension sur un match.

LES PARENTS :

Déplacements :

Les parents participent aux déplacements de l'équipe de leur enfant proportionnellement au nombre de rencontres, afin que ce ne soient pas toujours les mêmes qui se déplacent. Inscrire son enfant au basket, ce n'est pas l'inscrire à la garderie. C'est le confier à un entraîneur responsable de sa sécurité comme de ses progrès dans l'activité.

Vous contribuez au bon fonctionnement en veillant au respect des horaires, en vous assurant que l'entraîneur est présent avant de déposer votre enfant, en veillant au bon état de son matériel ou du matériel du club qui vous est confié (maillots...)

Respect de l'entraîneur et de sa fonction :

Les enfants sont confiés à des cadres diplômés et compétents dont l'efficacité dépend de la confiance que vous voudrez bien leur accorder. En cas de difficultés, le directeur sportif ou les dirigeants du club sont à votre entière disposition. Coordonnées disponibles au secrétariat
Nouveau : Une permanence aura lieu chaque lundi de 18h30 à 20h00 au secrétariat

Supporter :

Les parents sont les premiers supporters des enfants et c'est bien normal, **mais encourager ne veut pas dire manager ou arbitrer.**

Aider :

Le club est une association, un groupement de personnes qui oeuvrent dans un même but. Les parents en font partie. Pour qu'il fonctionne, vive et se développe, le club a besoin de toutes les bonnes volontés et s'ouvre à chacun selon ses aspirations ou ses compétences.

Les bénévoles forment un maillon essentiel au bon fonctionnement du club.

**Telle est la CHARTE DE VIE SPORTIVE du club.
Elle implique autodiscipline et respect de l'autre.
En un mot, L' ESPRIT SPORTIF**

⋮